

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR
COMMUNE DE MILLERY

COMPTE-RENDU du Conseil municipal : séance du 12 septembre 2008.

L'an deux mil huit et à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune, convoqué le 7 septembre 2008, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LÜDI Jacky, Maire.

Présents : M. BROCH Gilbert, M.CHARLES Christian, M DUCHESNE Bernard, Mme DUMONT Francine, M. LEGOUX Jean-Bernard, M. LÜDI Jacky, M..LEPEE Eric, Melle NY Viviane, Melle POULAIN Adeline, Mme PERROT Claudine,

Absents : Mme TROUSSEL Madeleine (pouvoir à Mme PERROT Claudine)

Secrétaire de séance : Il est procédé, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Melle NY Viviane

Le compte rendu du Conseil municipal du 27 juin 2008 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

I) RENOUVELLEMENT DE LOGICIEL

Le Conseil municipal prend connaissance du devis établi par JVS en vue du remplacement du logiciel MAGNUS. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le devis de JVS pour un montant total de 2893.00 € HT (3460.03 € TTC) la première année ainsi qu'un engagement sur 3 ans d'un forfait annuel de 1745.00 € HT (2087.02 € TTC).

II) INDEMNITE DE CONSEIL ET DE BUDGET DE M. LE TRESORIER MUNICIPAL

Le Maire donne lecture du courrier de M. Alain RAGOT, Trésorier municipal.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à 100% le taux de l'indemnité de conseil et de budget qui lui sera alloué.

III) MODALITES DE MISE EN PLACE DE LA JOURNEE DITE DE « SOLIDARITE » POUR LA SECRETAIRE DE MAIRIE

Le Maire donne lecture au conseil municipal de la circulaire du Centre De Gestion concernant cette journée.

Corinne Leroy devra travailler ½ heure par jour pendant 4 jours, dispositif accepté à l'unanimité du conseil.

IV) AUGMENTATION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Le Maire informe qu'il a rencontré M. Le Percepteur dernièrement. L'augmentation des loyers au 1^{er} juillet de chaque année étant inscrite dans les conventions de location, il n'y a pas lieu de délibérer.

Cette année l'augmentation appliquée pour les logements de Ménetreux sera de 1,36% et de 1,81% pour celui de Chevigny

Questions et informations diverses :

Taxe sur les déchets du CSDU de Vic de Chassenay/ Millery : les membres du Conseil municipal échangent sur l'éventualité d'instituer cette taxe pour l'année à venir. Les arguments suivants sont unanimement retenus : la commune, co-requérante aux côtés de l'ASPА, suit de près les recours juridiques. Le Tribunal Administratif de Dijon a demandé en juillet que de nouvelles expertises hydrogéologiques soient réalisées avant qu'il ne rende son jugement. De plus, un référé suspension déposé par l'ASPА, sera prochainement appelé à l'audience.

Fidèle à sa profession de foi relative au scrutin du 9 mars 2008, la municipalité se refuse toujours à « enrichir » la commune de cette façon indigne.

Subventions sur les travaux d'enduits réalisés à l'église : ces subventions n'avaient pas été demandées jusque là, faute d'en connaître l'existence (aucun dossier en mairie). Bien que le délai légal ait expiré, un entretien entre le Maire et le Conseil Régional a permis à la commune de recevoir deux subventions pour un montant total de 21 933, 50 €.

Bus scolaires : d'importantes infractions ayant été constatées à Charentois, (STOP non respectés, mauvais sens de circulation, vitesse excessive) le Maire en a alerté le Conseil Général.

Méga-décharge : plusieurs administrés se plaignent d'être régulièrement incommodés par des odeurs nauséabondes.

Enduits extérieurs de l'église : l'entreprise en charge des travaux, contactée à plusieurs reprises s'est engagée à réaliser la réfection des malfaçons avant la fin du mois.

1^{er} vide-greniers de l'ASPA : le Maire se réjouit de la réussite de cette manifestation et remercie tant les habitants de Charentois que les exposants et les nombreux visiteurs.

Rénovation de la salle du conseil : les conseillers impliqués vont prochainement terminer les travaux et améliorer l'éclairage extérieur aux abords de ladite salle.

Rénovation du lavoir de Ménétreux : Le Maire remercie les bénévoles qui ont assuré la démolition de la charpente et des briques. L'Association SENTIERS reprendra ses travaux d'ici 3 semaines environ.

Courriers divers :

ERDF : suite à une relance, le Maire a réaffirmé son opposition au CDSU et son refus d'autorisation d'ouverture de voirie. « Si une entreprise engage des travaux sur le territoire communal elle doit savoir qu'elle le fait à ses risques et périls quant à la sécurité des biens et des personnes. »

ASPA : lecture est donnée du courrier de remerciements chaleureux adressé par le Président de l'ASPA à la suite du vide –greniers du 31 août.

Informations diverses :

A la demande du Maire, le Conseil Général a alloué une subvention de 385 € au titre de travaux relatifs à la sécurité de la commune (achat de panneaux sécurité-enfants).

Le terrain de cross du télégraphe a reçu son homologation.

La municipalité remercie les époux CHASTANG pour leur don à l'occasion de leur mariage.

M. EMONET est en arrêt maladie depuis le 23 juillet.

La CCS a mis en place un groupe de réflexion sur les affaires scolaires.

Un carton permettant de collecter les tubes néons est à disposition des administrés à la Mairie.

La CCS organise le 5 octobre prochain un rallye cantonal. Une information sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

Compte-rendu de l'assemblée générale de la CCS du 5 juillet 2008

Compte-rendu de l'assemblée générale du SICECO du 19 août

Des rendez-vous sont prévus avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (bornes à incendie), le Conseil Général (mise en sécurité des hameaux)

Séance levée à 23h30